ACTUEL CRIJPA
Publication du Réseau Information Jeunesse
Provence-Alpes-Côte d'Azur

mai 2012/5.632
Complément régional d'Actuel Cidj

Créer ou reprendre une entreprise

Sommaire

Organismes de conseil et d'accompagnement p.2
Formations à la création d'entreprise et d'activité p.8
Aides financières p.10
Hébergement p.15
Créer son réseau p.18
Démarches administratives p.19
Politique des collectivités territoriales p.20
Informations complémentaires p.22

AVERTISSEMENT

Ce complément régional ACTUEL Crijpa n'est pas une fiche habituelle…

Cette fiche, en principe et dans l'idéal, n'est pas destinée au public en auto documentation : créer une entreprise n'est pas une démarche facile et **se lancer seul**, sans aucun accompagnement, **est fortement déconseillé**.
C'est pourquoi si nous destinons quand même ce document à vous, porteurs de projet, il est essentiel de l'utiliser conjointement avec un professionnel dont le métier est d'accompagner les futurs créateurs d'activité économique (voir ci-après la partie « Organismes de conseil et d'accompagnement » page 2).

Ce n'est pas davantage un « *Guide de la création d'entreprise* » au sens habituel.
C'est-à-dire qu'en le refermant, vous ne saurez pas tout sur la création d'entreprise ; vous n'y trouverez pas tous les organismes qui de près ou de loin offrent des services ou des prestations dans ce domaine, et ceci pour au moins deux raisons :

- d'une part, selon la nature et l'avancement de votre projet, votre âge, votre statut… vous ne devrez vous adresser seulement qu'à un très petit nombre d'entre eux.

- d'autre part notre but étant de vous faire **gagner du temps et de l'efficacité pour atteindre votre objectif**, nous vous présentons dans ce document les organismes qui selon nous, répondent aux critères suivants :

➡ Accueil de projets d'activité économique, quel que soit le domaine (marchand, économie sociale et solidaire…) ou la forme, y compris associative.

➡ Compétence territoriale en Provence Alpes voire en région PACA.

➡ Qualité des (de la) personne(s) accueillant les porteurs de projets.

➡ Adéquation avec le public du CRIJ Provence Alpes : jeunes principalement, qu'ils soient étudiants ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA…

➡ Et enfin, facilité à contacter et à donner un rendez-vous pour un 1er entretien.

C'est pourquoi, il ne faut pas chercher à y retrouver tous les acteurs de l'accompagnement, du conseil et du financement, ce qui est possible par exemple sur le site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprises) : **www.apce.com**
Différentes éditions de guides concernant la création d'entreprise donnent aussi des listes d'organismes, voir la partie Informations complémentaires à la fin de ce document.

A NOTER

Pour la plupart des structures citées, nous avons rencontré au moins une des personnes y travaillant, sur place ou par téléphone, et nous donnons ses coordonnées avec son accord. Pour les autres, la source d'information est le site Internet.

Nous espérons que vous trouverez dans ce document, les outils nécessaires pour rencontrer le bon interlocuteur au bon moment, pour vous accompagner et vous aider dans la réalisation de votre projet.

Centre Régional Information Jeunesse Provence – Alpes
96 la Canebière - 13001 Marseille
Tél : 04 91 24 33 50 - Fax : 04 91 47 74 89
www.crijpa.com

Actuel CRIJPA – Abonnement Annuel 2012
Reproduction interdite sauf autorisation préalable du CRIJPA

Organismes de conseil et d'accompagnement

Vous avez une idée, ou beaucoup d'idées et vous voulez en faire un métier en créant une entreprise : en aucun cas il ne faut se précipiter.
Au contraire, il faut prendre le temps nécessaire pour bien préparer son projet afin de lui donner toutes les chances de réussir et surtout de durer.
Il s'agit de **suivre un processus par étapes**, toutes importantes et nécessaires, **et pour cela se faire aider par des organismes de conseil et d'accompagnement**, dont les prestations sont souvent gratuites selon la situation de chacun.

C'est d'autant plus important qu'il est absolument établi que la plupart des entreprises qui ne durent pas **doivent leur échec à un manque de préparation de leur projet de départ et à un manque d'accompagnement et/ou de suivi.**

Les étapes

- Bien définir son idée (ou passer de la réflexion à l'idée précise)
- Passer de l'idée au projet
- faire une « Etude de marché »: observer, analyser
- Prévoir les finances
- Convaincre = le « business plan »
- Choisir un statut juridique
- Définir une « stratégie de développement « de l'entreprise (à définir à l'avance, même si elle doit changer)
- Prévoir et accomplir les formalités administratives

Encore une fois, il ne s'agit pas ici de vous donner un « mode d'emploi de la création d'entreprise », tant il appartient à chacun de construire son propre parcours.

Tous les organismes présentés ci-dessous ne sont pas compétents dans toutes les étapes de votre parcours ! Certains vont vous aider au début du processus, pour passer de la vague idée au projet plus concret, d'autres vont proposer une offre plus globale, d'autres encore ne vont s'occuper que de projets déjà bien avancés, certains enfin sont plutôt des financeurs.

Par ailleurs, il faut trouver le bon interlocuteur qui prenne le temps de vous écouter, avec neutralité, alors que beaucoup préfèrent que vous arriviez avec un projet déjà avancé. Il est important que s'établisse entre l'accompagnateur et le porteur de projet une bonne relation de confiance et de respect.

A NOTER

La Maison de l'emploi (MDE) de Marseille a un rôle essentiel en matière de création d'entreprise, puisque tout/e futur/e créateur/trice peut assister à une information collective gratuite, quel que soit son statut (demandeur d'emploi, RSA, salarié, étudiant…). Des réunions d'une demi-journée sont proposées chaque semaine à Marseille, sur rendez-vous :
Tél : 04 91 95 04 75
www.mdemarseille.fr

→ PAR QUI SE FAIRE ACCOMPAGNER ? COMMENT CHOISIR SON ACCOMPAGNATEUR ?

Si votre projet en est au début, si c'est juste une simple idée, vous pouvez contacter d'abord :
le Centre Régional Information Jeunesse Provence - Alpes (CRIJPA) et son réseau de BIJ et PIJ, implantés dans 4 départements (Bouches du Rhône, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Vaucluse). Pour ce service particulier, le CRIJ Provence Alpes a créé dans ses murs un **Espace Initiatives Jeunes**.

Espace Initiatives Jeunes/CRIJPA

CRIJ Provence-Alpes
EIJ - Espace Initiatives Jeunes
96 la Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 24 33 50
initiatives@crijpa.com
www.crijpa.com

Accueil **sur rendez-vous** et pour **faire le point,** en fonction de la nature du projet, de son avancement, de la situation du porteur de projet, aide au choix de la ou les structure(s) experte(s) accompagnante(s) les mieux adaptées. Accès aux fiches professionnelles APCE, par secteur d'activité.
Accompagnement **« Envie d'Agir / Défi Jeunes »**, dispositif d'appui à la création d'activité (voir ci-après Paragraphe Aides Financières),
Accueil et information sur **« 13 Initiatives Jeunes »,** dispositif du Conseil Général des Bouches du Rhône (voir ci-après Paragraphe Aides Financières, l'aide « PRO Jeunes » de 13 Initiatives Jeunes du CG13). Informations aussi sur l'ensemble des aides aux projets, nationales et régionales.

⇨ **A votre disposition** :
Accès Internet, documentation (liste de tous les dispositifs d'aides, bourses, prix, fondations, concours... pour tout type de projet). Et les fiches d'information « Création d'association », « Aides aux projets »…

CIDF - Centre d'information sur le droit des femmes

CIDFF Phocéen
Immeuble Le Strasbourg 2
1 rue de Forbin
13003 Marseille
Tél : 04 96 11 07 99
phoceen@cidff13.com
www.cidff13.org
Mme Fatima CHEIKH
Le réseau national des CIDFF
Intervient entre autres sur la création d'activité et l'appui aux projets innovants et réalise une mission d'intérêt général confiée par l'Etat. Leur objectif est de favoriser l'accès aux droits et à l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle du public, en particulier les femmes (mission de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes).
Le CIDFF Phocéen, au sein de son **B.A.I.E. (Bureau d'Accueil Individualisé vers l'Emploi et la création d'activité),** accueille les porteurs et porteuses de projets de toute nature en entretien individuel pour élaborer et accompagner un projet professionnel. **Atelier collectif « Ré'Active »** pour soutenir l'autonomie des femmes par une approche globale d'un projet de vie. **Information juridique.**
Source : www.cidff13.org

Réseau régional :

CIDF 04
18 rue Aubin
04000 Digne les bains
Tél : 04 92 36 08 48
cidff04@orange.fr
Conseils sur l'emploi et la création d'activité (sur rendez-vous).

CIDF 05
L'Edelweiss
4 bis place du Révelly
05000 Gap
Tél : 04 92 51 35 94
Entretiens personnalisés sur la création d'entreprise

CIDFF Vaucluse
81 boulevard Jules Ferry
84000 Avignon
Tél : 04 90 86 41 00
cidff-vaucluse@orange.fr
http://cidff84.over-blog.com
B.A.I.E. (Bureau d'Accueil Individualisé vers l'Emploi et la création d'activité), accueille les porteurs et porteuses de projets de toute nature : information et une orientation adaptée et ciblée vers les structures partenaires du territoire. Information juridique gratuite.

Cité des Métiers

Cité des Métiers
4 rue des Consuls
13002 Marseille
Tél : 04 96 11 62 70
www.citedesmetiers.fr
Mme Farida CHAOU, référente Pôle création d'activité
fchaou@citedesmetiers.fr
La Cité des Métiers reçoit tout public sans rendez-vous, tous les jours : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 10h à 18h.
Documentation : ouvrages, revues spécialisées, fiches de l'APCE (détails et idées de création d'activité).
Organisation des « Rendez-vous de la Création », informations sur différents thèmes (le statut d'auto entrepreneur, entreprendre en couveuse, créer son association…).

→ CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

APCE – Agence pour la création d'activité

www.apce.com
[rubrique créateur]

Toutes les informations pour travailler sur le départ du projet : trouver une idée par différents moyens, tests pour s'auto évaluer, protéger son idée, la tester…
Le site de l'APCE propose beaucoup d'autres fonctions qui seront expliquées au fur et à mesure des étapes (rencontrer des professionnels et des conseillers, monter son projet y compris les aspects financiers). Outils interactifs en ligne et guides téléchargeables.
L'APCE propose une **librairie en ligne** où sont mises en vente des « Fiches professionnelles » par thématiques et métiers (consultation gratuite au CRIJ/Espace Initiative Jeunes).

APEAS - Agence provençale pour une économie alternative et solidaire

APEAS
28 boulevard National
13001 Marseille
Tél : 04 91 99 02 40
www.apeas.fr
Promotion et développement de l'économie solidaire en région PACA. Centre de ressources sur l'économie solidaire et informations collectives à l'attention des porteurs de projets. L'APEAS porte également le développement des PILES (Pôles d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire). Ces pôles ont pour objectif de favoriser l'émergence et le développement d'activités d'économie solidaire inscrites dans une démarche de développement durable et créatrices d'emploi. Les PILES sont des lieux d'information, de formation, de mises en lien et d'accompagnement autour du champ de l'économie alternative et solidaire (tout public) : plusieurs sessions/an de préparation du projet, durée deux mois (gratuit).

Piles 13 / APEAS Marseille
Tél : 04 91 99 02 40
*Organisation des « cafés-projets » échanges entre porteurs de projets un mercredi/trimestre à l'Equitable Café, avec BABALEX et le PILES. (Voir programme sur **equitablecafe.org**)*

Piles 04 / EPL de Carmejane
04510 Le Chaffaut
Tél : 04 92 34 73 42

Piles 04 / Maison des associations
3 boulevard du Temps Perdu
04100 Manosque
Tél : 04 92 75 85 33/06 78 97 86 06

BDE 13 – Bureau de développement des entreprises des Bouches du Rhône

BDE 13 – Bureau de développement des entreprises des Bouches du Rhône
Hôtel PME/CCIMP
Maison des entreprises
45 rue Frédéric Joliot Curie
13852 Aix-en-Provence cedex 03
Tél : 04 42 24 15 09
www.bde13.fr
Aide à la création et au développement des entreprises.
Auto-entrepreneur, créateur, repreneur.
Le BDE concerne plutôt des projets ambitieux et nécessitant des capitaux importants.

BGE (Boutiques de gestion)

Missions :
- Promouvoir et soutenir la création et le développement des petites entreprises
- Favoriser les initiatives individuelles
- Accompagner les créateurs et assister les jeunes entreprises
- Conseiller les chefs d'entreprises
- Proposer des formations adaptées
- Participer à la revitalisation du tissu économique et du développement local.

Public : tout public quel que soit le statut y compris salariés; (des personnes sans statut particulier ou des étudiants peuvent être accompagnés, mais ils devront financer eux-mêmes les prestations). Les Boutiques de gestion peuvent accueillir des projets peu avancés et proposent la **Base de données BALISE** (témoignages de jeunes créateurs). **www.reseau-balise.org**

Méthode d'accompagnement :
Travail sur rendez-vous en individuel et formation jusqu'à la création de l'entreprise ou son entrée en couveuse (accompagnement vigilant sur la partie financière et économique du projet).

BG Provence Alpes Méditerranée
Siège social
Actipôle 12
7 avenue Gaston de Flotte
13012 Marseille
Tél : 04 91 90 88 66
marseille@acces-conseil.org

Réseau régional :

BG Accès Conseil Alpes du Sud et Hautes Alpes
Couvent des Cordeliers
04300 Forcalquier
Tél : 04 92 73 30 89
alpesdusud@acces-conseil.org

Antenne Manosque
27 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque
Tél : 04 92 77 16 70
alpesdusud@acces-conseil.org

BG Accès Conseil Aix-en-Provence
20 route de Galice - Le Mansard Bât A
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 64 19 23
aix@acces-conseil.org

BG Accès Conseil Arles
Village d'entreprises - ZI Nord
1 rue Copernic - BP 52001
13646 Arles cedex
Tél : 04 90 93 28 70
arles@acces-conseil.org

BG Accès Conseil Aubagne
ZI Les Paluds – Pôle Performance
Lot 16
510 avenue de Jouques
13400 Aubagne
Tél : 04 42 70 03 42
aubagne@acces-conseil.org

BG Accès Conseil Marseille
5 rue Gilbert Dru
13002 Marseille
Tél : 04 91 90 88 66
marseille@acces-conseil.org

BG Accès Conseil Salon de Provence
Bureau Economis - Pépinières
Economis Bureau 11
91 rue Bucarest
13300 Salon-de-Provence
Tél : 04 90 93 28 70
salon@acces-conseil.org

BG Activ Conseil Vallée du Rhône
82 route de Montfavet
84000 Avignon
Tél : 04 90 14 69 99
activconseil@activconseil.net
Permanence à Orange et Bollene

Source www.boutiques-de-gestion.com

CAPEB 05

Informer, aider à se créer, promouvoir, défendre les entreprises artisanales et du bâtiment.

CAPEB 05
10 avenue Guillaume Farel
05000 Gap
Tél : 04 92 51 13 36
www.capeb05.fr

CBE – Comités de bassin d'emploi

Missions :
Structurer et valoriser le territoire
Aider à la création de nouvelles activités et de nouveaux emplois
Former pour l'emploi et l'insertion
Améliorer la compétitivité des entreprises
Premier accueil de projets et partenariats avec d'autres structures selon les territoires.

CBE Emergence Pays SUD
Maison de la Vallée
4 avenue des 3 Frères Arnaud
04400 Barcelonnette
Tél : 04 92 81 16 92
www.cbe-emergence.com
Permanences à Embrun
Accueil des porteurs de projets de toute nature.

CBE Buëch-Durance
Comité d'Expansion
40 rue Carnot
05000 Gap
Tél : 04 92 53 30 30
www.cbe-sud05.org

CBE du Pays d'Apt
Pépinière d'Entreprises
Route de Buoux
84400 Apt
Tél : 04 90 04 88 58
www.cbe-apt.com
Accompagnement Synergie Entreprendre : suivi individuel et développement (tout projet).
Plusieurs sessions /an.

CBE du Pays de Cavare et des Sorgues
111 avenue Paul Doumer
84300 Cavaillon
Tél : 04 90 78 93 67
http://web.greg.free.fr/cbe/
cbepcs@wanadoo.fr
Accueil, accompagnement et suivi des créateurs

CBE des Pays du Ventoux et du Comtat Venaissin
Le Plan du Saule
84570 Mormoiron
Tél : 04 90 61 73 89 / 07 78 80 00 50
www.cbeventoux.org
Accompagnement individuel et technique de tout projet (création, reprise, développement)

CBE du Sud Luberon
180 rue Philippe de Girard
84120 Pertuis
Tél : 04 90 79 53 30
www.cbesudluberon.com
Réunions d'information collectives puis suivi individuel à long terme. Aide à la création et au développement des associations, formations.

CBE Haut Vaucluse Initiatives
9 rue Colonel Parazols
84110 Vaison-la-Romaine
Tél : 04 90 28 86 95
Permanence à Valréas

CCI – Chambres de commerce et d'industrie Entreprendre en France

Les CCI et leurs partenaires de la création/reprise d'entreprises se sont réunis en une association :
CCI - Entreprendre en France
www.entreprendre-en-france.fr

CCI territoriale des Alpes de Haute-Provence
60 boulevard Gassendi
04000 Digne les Bains
Tél : 04 92 30 80 80
Tél : 04 92 30 80 85 (service création d'entreprise)
www.digne.cci.fr
Journées d'information collective ; Formation ; appui au montage de dossiers ; formations…

Antenne de Manosque :
Immeuble Le Galaxis
ZI St Joseph
9173 rue Berthelot
04100 Manosque
Tél : 04 92 72 31 52

CCI territoriale des Hautes-Alpes
16 rue Carnot - BP 6
05001 Gap cedex
Tél : 04 92 56 56 05
www.hautes-alpes.cci.fr
Informations et formations
Avec la Maison de l'Emploi de Gap, édition du *Guide « Votre parcours de création ou de reprise d'entreprise dans les Hautes –Alpes »*

CCI territoriale du Pays d'Arles
Avenue de la 1ère Division de la France Libre – BP 10039
13633 Arles cedex
Tél : 04 90 99 08 08
Tél : 04 90 99 08 69/14 (Pôle Création et transmission)
www.arles.cci.fr
Organisation des « Matinées pour entreprendre » et rendez-vous avec des experts, ressources, formations…

CCIMP - Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence
35 rue Sainte-Victoire
13006 Marseille
Tél : 0810 113 113
Tél : 04 91 13 85 62
www.marseille-provence.cci.fr
Primo Conseil création-reprise :
Une permanence d'accueil et d'information sur la Création-Reprise d'entreprise, librement et sans rendez-vous. Des conseillers en Création-Reprise vous reçoivent individuellement et librement sans rendez-vous.
Autres services :
- Séances d'information « Pass Création » ½ journée (gratuit)
- « Pass international » : idem, mais pour l'import-export
- Conseil implantation en Zone Franche
- Centre de ressources économiques
- Librairie économique
- Pré- étude de marché commerce
- Aide à la reprise d'entreprise ou au choix de franchise

Antennes de la CCI :

Boutique d'Aix en Provence
2 rue Mazarine
13100 Aix-en-Provence

Boutique de Salon de Provence
246 cours Gimon
13300 Salon de Provence

CCI de Vaucluse
La Maison de l'Entrepreneur
275 chemin de la Cristole
84000 Avignon
Tél : 0811 560 200
Tél : 04 90 14 87 81 (service création d'entreprise)
www.vaucluse.cci.fr
Créée par la CCI : regroupe l'ensemble des acteurs et conseils pour la création d'entreprise. Evaluation et expertise du projet, aide pour les dossiers de financement, formations…

Chambres de métiers et de l'artisanat

Conseil et accompagnement à la création/reprise d'entreprise pour les **artisans et leurs collaborateurs** (information, conseil individualisé, ateliers, stage de préparation à l'installation, formations, ressources documentaires, montages de dossiers d'aides et de financement, consultation de listes d'entreprises à reprendre…).

Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute Provence
23 allée des Fontainiers – BP 125
04004 Digne les Bains cedex
Tél : 04 92 30 90 90
www.cm-digne.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat des Hautes-Alpes
Square Voltaire
05000 Gap
Tél : 04 92 51 06 89
www.cm-gap.fr

Antenne de Briançon :
Central Parc I 05100 Briançon
Tél : 04 92 51 97 03

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône
5 boulevard Pèbre
13008 Marseille
Tél : 04 91 32 24 24
www.cma13.fr

Antenne d'Arles
Les bureaux de Fourchon
1 bis avenue Charlie Chaplin
13200 Arles
Tél : 04 90 96 16 83

Antenne de Salon de Provence
La Boutique
246 cours Gimon
13300 Salon de Provence
Tél : 04 90 56 37 60

Antenne de Venelles
1 impasse du Plateau de la Gare
13770 Venelles
Tél : 04 42 54 11 96

Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse
Hôtel de l'Espine
35 rue Joseph Vernet
84000 Avignon
Tél : 04 90 80 65 65
www.cm-avignon.fr

Antenne de Cavaillon
9 rue Poissonnerie
84300 Cavaillon
Tél : 04 90 06 35 35

Inter-Made

Inter-Made
18 rue du Transvaal
13004 Marseille
Tél : 04 91 50 66 16
www.inter-made.org

Couveuse d'activités à vocation régionale dédiée à l'économie sociale et solidaire et qui accompagne majoritairement des jeunes de moins de 35 ans qui souhaitent créer leur **activité dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.**
Voir rubrique Hébergement de ce document.

- Dispositif Entreprendre dans les 13ème et 14ème arr. de Marseille :
Contact : Guillaume LEROUX
Tél : 04 91 50 66 16/06 68 56 17 11
gleroux@inter-made.org
- Dispositif Entreprendre à Vitrolles et Pays d'Aix :
Contact : Sylvie BOUGAULT
Tél : 06 60 38 13 61
sbougault@inter-made.org
Ces dispositifs consistent en un accompagnement gratuit de 3 mois avec des formations collectives et un accompagnement individuel pour des personnes qui souhaitent créer leur entreprise ou leur activité sur ces territoires (pas de limite d'âge)

Pôle Emploi

Pôle emploi propose à tout public (et pas seulement aux demandeurs d'emploi) ayant un projet de création ou reprise d'entreprise, des actions gratuites d'information, d'évaluation et d'accompagnement. Il sera utile d'avoir au préalable assisté à la réunion gratuite d'information sur la création d'entreprise organisée au plus près de chez vous et dans un délai le plus bref, par des professionnels réunis par la **MDE - Maison de l'Emploi de Marseille. Prendre rendez-vous par téléphone :** Tél : 04 91 95 04 75, voir p.2

1 – Une **documentation spécifique création/reprise d'entreprise** est disponible :
- Dans les **Pôle Emploi**, des plaquettes d'informations et des guides. Le Kit de documentation de l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) est également accessible.
- Sur le site **www.pole-emploi.fr,** dans la rubrique Espace candidat/Mon projet, ma recherche/**Je crée mon entreprise**

2 – Des appuis ponctuels :
- Un premier **atelier d'information** collective «Création d'entreprise», où sont abordées toutes les questions que se posent les porteurs de projet ; un atelier d'information spécifique «**jeunes de moins de 30 ans**» se tient au CRIJ Provence-Alpes un mercredi sur deux (96 la Canebière 13001 Marseille).
- Une « **Evaluation préalable à la création ou la reprise d'entreprise** » permet de bénéficier d'un regard extérieur pour étudier la faisabilité de son projet et identifier les actions à mettre en œuvre.

3 – Un accompagnement :
Objectif Projet Création d'une durée de trois mois permet d'aborder un projet de création à partir de l'idée et de bénéficier d'un appui sur le plan administratif et financier jusqu'à la création de l'activité.

RILE - Réseau d'initiatives locales pour l'emploi

RILE
Association BATIR
73 boulevard Pompidou
05000 Gap
Tél : 04 92 40 24 00
www.associationbatir.fr
Informations, conseils, accompagnement à la création d'entreprise.

RILE
68 rue du Refuge
84200 Carpentras
Tél : 04 90 67 14 73
www.rile-carpentras.com
Accompagnement individuel sur rendez-vous et suivi jusqu'à 2 ans par des bénévoles. Formations à la carte Intégration possible dans la pépinière d'entreprise (Voir rubrique Hébergement de ce document)

Service d'Amorçage de Projet

www.citeslab.fr

Le dispositif « Service d'amorçage de projet » (SAP) est le dispositif local de Cités-Lab, réseau national. Les agents d'amorçage, « portés » par des structures locales d'accompagnement à la création d'activité, aident à formuler une idée, à poser les bases d'un projet et orientent vers les structures appropriées. L'accompagnement est gratuit, et dure le temps qu'il faut, jusqu'à plusieurs mois, à raison d'un rendez-vous par semaine par exemple ou plus espacés, à la demande. Tous les territoires ne sont pas couverts.

- Arles et sa région :
Tél : 04 90 96 95 82 (porté par le Pays d'Arles Initiative Locale)
- Marignane, Vitrolles :
Tél : 06 30 73 35 58 (porté par l'ADIJE)
- Marseille 1er, 2ème, 3ème arr.
Tél : 06 85 18 84 28 /06 82 84 95 68 (porté par l'ADIE)
- Marseille 9ème, 10ème, 11ème, 12ème arr. Tél : 06 99 78 64 00 (porté par BGE Accès conseil)
- Marseille 13ème, 14ème arr.
Tél : 06 37 22 64 32 (porté par l'ADIJE)
- Marseille 15ème et 16ème :
Tél : 06 29 94 37 62 (porté par Inter-Made)
- Miramas et sa région :
Tél : 04 42 56 53 13 (porté par Miramas Ouest Provence Initiative)

Pour les autres communes et les autres départements, contacter les agences locales du Pôle Emploi.

Sud Conseils

Sud Conseils
Siège social
1 rue Copernic
13646 Arles cedex
Tél : 04 90 96 04 76
www.sud-conseils.fr
Conseil et accompagnement jusqu'à la création
Public : RSA, allocataires minima sociaux, demandeurs d'emploi
Pas de dossier de projet peu avancé.
Antennes à Istres, Marseille, Martigues, Saint-Rémy-de-Provence, Salon de Provence

A NOTER

Un jeune mineur peut créer une entreprise à partir de 16 ans depuis le 1er janvier 2011 sous le statut EIRL (avec autorisation des parents ou responsables légaux). **www.l-eirl.fr**

Il peut aussi créer une association : une junior association :
www.juniorassociation.org
(Voir fiche Actuel CRIJPA n° 5.631
Créer une association)

Formations à la création d'entreprise et d'activité

Tous les soutiens et conseils dispensés par les structures ci-dessus peuvent ne pas suffire, et à moins d'avoir déjà créé une entreprise ou une activité ou encore d'avoir de solides notions de gestion, comptabilité et management, votre besoin en formation va vite s'imposer. La durée et le coût sont variables.

ADIE – Créajeunes

Dispositif « Créajeunes - Tout pour réussir son projet d'entreprise » : **tout public de 18 à 32 ans**
- Formations pratiques individuelles ou collectives
- Rendez-vous « Conseils d'experts »
- Plateforme téléphonique
- Possibilités de financement (micro-crédits) *Voir rubrique Aides financières de ce document*

www.adie.org
http://devienstonboss.skyrock.com
Tél : 0 800 800 566

AFPA

L'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) propose une formation « **Gestion pour repreneurs d'entreprise et créateurs ».** Elle est composée de modules en gestion financière, comptable et organisation, étude de marché et action commerciale, développement de projet, aspects juridique, fiscal et social. Cette formation s'adresse à tout public. *Attention, elle n'est actuellement pas proposée sur la région PACA.*
Informations complémentaires :
www.paca.afpa.fr
Tél : 0 800 02 8000 (n°vert)

CNAM

CNAM - Conservatoire national des arts et métiers PACA
12 place des Abattoirs
13015 Marseille
Tél : 04 96 16 10 35
www.cnam-paca.fr
- Diplôme Entrepreneur de petite(s) entreprise(s) (Titre RNCP, niveau III)
Admission : bac
Lieu de formation : Marseille

IRCE – Institut régional pour la création et le développement d'entreprise

IRCE propose des formations et un accompagnement auprès des entrepreneurs (création, reprise, transmission, développement des entreprises).

IRCE Aix-en-Provence
Bastide des Micocouliers
1940 route de Loqui
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 59 90 00
www.irce-paca.com

IRCE Gap
Micropolis
Ferme Belle Aureille
05000 Gap
Tél : 07 86 86 96 17
www.irce-paca.com

Organisations consulaires

Informations et coordonnées des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres de métiers et de l'artisanat : voir pages 5 et 6 de ce document (paragraphe CCI et Chambres des métiers).

Universités

Aix-Marseille Université
Faculté d'économie et de gestion
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1
Tél : 04 42 17 29 85
http://formations.univ-amu.fr/
http://sceco.univ-aix.fr/
- Master professionnel Commerce, décision, gestion, spécialité Création d'entreprise TPE/PME

Aix-Marseille Université
Centre Saint-Charles
3 place Victor Hugo
13331 Marseille cedex 3
Tél : 04 91 10 60 00
http://formations.univ-amu.fr/
http://sites.univ-provence.fr/ducge/
- DU Création et Gestion d'entreprise
Durée : 300h
Admission : bac

Aix-Marseille Université
IAE - Institut d'administration des entreprises
Chemin de la Quille
Puyricard CS 30063
13089 Aix-en-Provence cedex 2
Tél : 04 42 28 09 20
www.iae-aix.com
- **Double diplôme Master Management Général (IAE) et Master of Global Innovation (NCSU)** *En anglais* (Formation initiale et continue)

→ SPECIAL AGRICULTURE

Il existe des mesures spécifiques pour l'installation des jeunes agriculteurs **:**

Le dispositif Dotation d'installation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) (aide financière pour la création et à la reprise d'exploitations agricoles)
Le Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et de Développement des Initiatives Locales (PIDIL) aident les personnes pas forcément issues du milieu agricole pour un parrainage, un soutien technique et financier.
Le PIDIL regroupe les actions mises en œuvre par l'Etat et les collectivités locales pour faciliter le renouvellement des exploitations en agriculture.

http://agriculture.gouv.fr
www.terresdeurope.net

ADASEA - Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
Réseau intervenant dans le renouvellement des générations d'agriculteurs (installation de jeunes agriculteurs et appui à la transmission), la modernisation des exploitations agricoles…
Tous les points d'accueil ADASEA (Aix, Gap, Digne, Avignon) sur :
www.adasea.net

D'autres structures d'aide :

ADEAR 05
12 bis rue Capitaine de Bresson
05000 Gap
Tél : 04 92 52 85 08

ADEAR 13
10 avenue du Général de Gaulle
13330 Pelissanne
Tél : 04 90 55 17 86
contact@adear13.com
http://adear13.com/
Accompagnement individuel de l'idée au montage du projet pour les candidats à l'installation.

ADEAR 84
15 avenue Pierre Grand - M.I.N. 51
84953 Cavaillon cedex
Tél : 04 32 52 19 74
adear84@orange.fr

Conseil Assistance service en agriculture 13 – CASA 13
Maison des agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence cedex 1
Tél : 04 42 99 08 10
Association créée par la Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles et le syndicat des jeunes agriculteurs.
Conseils aux exploitants agricoles.

A NOTER

D'autres formations existent, notamment dans toutes les couveuses (voir rubrique Hébergement de ce document) ;
Elles sont répertoriées par l'APCE, par région, par formation, par niveau :
www.apce.com

→ SPECIAL EUROPE

L'Europe soutient les porteurs de projet via plusieurs dispositifs destinés à les épauler :

le **Mécanisme en faveur des PME Innovantes et à forte Croissance** (MIC), apport de capitaux en phase de création puis d'expansion.

le **Mécanisme de garantie PME (SMEG)**
(garantie de prêts pour les petites et très petites entreprises)
http://ec.europa.eu/enterprise/

le **Dispositif de renforcement des capacités** (action Capital Amorçage et action Partenariat)

Les prêts de la **BEI** (Banque Européenne d'Investissements)

Les investisseurs formels : Business Angels, désormais regroupés au sein de l'**EBAN** (European Business Angels Network).

Les **aides régionalisées** : aides que l'Union européenne distribue aux régions, qui les redistribuent ensuite aux TPE et aux PME ayant besoin d'investissements.

Le dispositif **JEREMIE** vise à améliorer l'accès au financement des TPE et des PME dans les régions les moins développées (garanties au crédit et financements en fonds propres et en capital-risque).

Le **Réseau Europe Entreprise** aide les PME à développer leur potentiel en favorisant le partenariat d'affaires, technologique ou de R&D et en proposant des conseils sur les financements européens
www.enterprise-europe-network.ec.europa.eu

⇨ En savoir plus :
www.pacainnovation.com
Ce portail présente des événements et des actualités de la région qui touchent à l'innovation et se veut être une ressource fiable pour les entreprises qui souhaitent innover. Le site présente également un annuaire des services de soutien et accompagnement à l'innovation existant dans la région (business plan, accompagnement et pré diagnostic, recherche de partenariats et accès aux programmes européens…).

Le réseau européen d'entreprises partagées **Shared Enterprises Initiatives in Europe** est une coopérative d'activités et d'emploi en Europe et un outil pour les personnes qui souhaitent créer leur activité économique sous forme d'entreprenariat salarié.
Contact : Energies alternatives
Marseille / 04 91 33 65 77
Avignon / 04 90 82 21 86
www.entreprise-partagee.eu

A SAVOIR

ERASMUS pour jeunes entrepreneurs favoriser les échanges et transferts de savoir-faire entre entrepreneurs européens. Pour partir : avoir 18 ans et un projet de création d'entreprise ou avoir créé depuis 3 ans maximum (départs toute l'année, séjour de 1 à 6 mois). Pour recevoir, posséder ou gérer une PME dans l'Union européenne.
Contact relais PACA :
CEEI – Centre européen d'entreprise et d'innovation
Domaine du Petit Arbois P.O.B. 88
13545 Aix-en-Provence cedex 4
Tél : 04 88 19 75 11
www.ceei-provence.com

Bureau d'assistance Erasmus pour jeunes entrepreneurs
c/o First Elements euroconsultants LTD
Avenue des Arts, 19 A/D
10 Gregoriou Xenopoulo Str.
CY 1061 Nicosa, CYPRUS
Tél : +357 22 875719
support@erasmus-entrepreneurs.eu
www.erasmus-entrepreneurs.eu

Informations sur les programmes européens :
Centre d'Information Europe Direct et relais Eurodesk
CRIJ Provence-Alpes
Contact : Natacha Gombert
96 la Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 24 33 50/68
www.crijpa.com

Aides financières

*Liste non exhaustive. Le futur créateur **doit** être accompagné pour ces questions complexes.*

→ AIDES, EXONERATIONS, PRETS, CAUTION, GARANTIES

Il y a très peu d'**aides directes**, sauf pour les bénéficiaires du RSA, les personnes handicapées et les agriculteurs (voir Paragraphe précédent/Spécial agriculture).
Des **exonérations de charges** sociales liées au statut ou à l'implantation géographique existent cependant.

ACCRE et NACRE

- L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE), L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales (pendant 1 an) permettant le maintien de certains minima sociaux.
- Le Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE), propose au porteur de projet l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise.
- complété d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire)
- engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRE ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Informations et contacts :
www.emploi.gouv.fr/nacre/

⇨ Informations complémentaires sur le site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise) : **www.apce.fr**

AGEFIPH - Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

AGEFIPH
Délégation régionale PACAC
Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
N26 Rousset Parc club
118 avenue Francis Perrin
13106 Rousset cedex
Tél : 0811 37 38 39
www.agefiph.fr
Des aides spécifiques à la création d'activité existent pour les demandeurs d'emploi handicapés, sous certaines conditions. (accompagnement, subvention, formation, garantie d'emprunt …)

Business Angels

Un Business Angel est une personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une jeune entreprise à fort potentiel et qui met gratuitement à disposition de l'entrepreneur, ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps. Contacts des membres du réseau Business Angels :
www.franceangels.org

Provence Business Angels
Hôtel Technologique
Rue Joliot Curie
13013 Marseille
Tél : 04 91 11 88 97
www.provenceangels.com
Association dont le but est de financer et d'accompagner des entreprises de la région PACA à fort potentiel de croissance.
Organisation des Angels cafés (rencontres jeunes entrepreneurs/investisseurs), et prix/bourses à la création.

Conseil Général des Bouches du Rhône

Le Conseil Général des Bouches du Rhône peut accorder une aide à la création d'activité aux bénéficiaires du RSA socle habitant les Bouches du Rhône. Faire la demande **avant immatriculation,** en passant par le référent social RSA ou la CAF, qui contactera (par une fiche de liaison ou d'orientation) la **Boutique de Gestion** (organisme agréé) selon son lieu d'habitation : contacts dans ce document page 4.

Conseil Régional PACA

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient la création d'entreprises par le biais de quatre prêts aux entreprises à conditions avantageuses : taux d'intérêt nul, pas de garantie, durée possible de remboursement jusqu'à 7 ans. L'objectif est de renforcer les entreprises pour créer des emplois.

PRCE - Prêt Régional à la création d'entreprise :
Ce fond s'adresse aux entreprises créées depuis moins d'un an, (industrie, artisanat, l'audiovisuel, agriculture...) entraînant un effet levier important sur la mobilisation de concours bancaires. Sans garantie à taux zéro, montant entre 15000€ et 75000€, plafonné à 45 000€ pour les services administratifs aux entreprises.

PRTE - Prêt régional à la transmission-reprise d'entreprise :
Sans garantie à taux zéro, de 15000 € à 150 000€. Plafonné à 75000€ pour les services administratifs aux entreprises.

PRCI - Prêt régional à la création-innovation :
Ce prêt (maximum 150 000€) vise à aider les jeunes entreprises (TPE-PME) de moins de 3 ans ; qui ont des difficultés à mobiliser des concours bancaires pour financer des investissements immatériels liés à des programmes innovants au stade du pré-lancement industriel, créateurs d'emplois à terme.

PRME - Prêt régional au maintien de l'emploi
Il peut s'agir de soutenir le repreneur dans la perspective de maintenir les emplois sur le territoire où l'activité se situe, ou des entreprises confrontées à des difficultés conjoncturelles en leur permettant de passer ce cap difficile. Le PRME est un prêt sans garantie à taux zéro, d'un montant maximum de 300 000€.

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de l'Economie régionale, de l'innovation et de l'enseignement supérieur.
Service Initiatives économiques et développement des entreprises
27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 02
Tél : 04 91 57 50 57
Tél : 04 91 57 50 63
www.regionpaca.fr

FGIF – Fonds de garantie à l'initiative des femmes

Le FGIF est un dispositif de garantie financière en faveur de toute femme qui souhaite créer, reprendre ou développer une entreprise (de moins de 5 ans), tout secteur et tout statut. Le FGIF intervient sur des prêts de 5000€ minimum. La durée des prêts garantis doit être comprise entre 2 et 7 ans. Prêts de moyen terme, finançant des besoins de fonds de roulement et/ou des investissements. Le FGIF est également porté par les réseaux de France Active et France Initiatives.
www.franceactive.org
www.france-initiative.fr

France Active

Un réseau national de financeurs solidaires au service de l'emploi.
France Active a développé un réseau d'associations locales qui lui sont affiliées sous l'appellation « Fonds territoriaux France Active ». Ces structures ont pour mission de recueillir les demandes locales (expertise financière), de les instruire (financement) et d'assurer le suivi des entreprises financées.
Entreprises solidaires, associations, entreprises d'insertion par l'économie, économie sociale et solidaire.

Fonds territorial France Active PACA
ESIA Provence-Alpes-Côte d'Azur
25 rue de la République
13002 Marseille
Tél : 04 91 59 85 70
www.esia.org

Antenne Vaucluse
Maison IV de Chiffre
26 rue des Teinturiers
84000 Avignon
Tél : 04 90 85 66 80
esia.84@wanadoo.fr

Le micro-crédit

Ce qui différencie le micro-crédit des crédits bancaires, des banques, ce n'est pas le taux d'intérêt du prêt qui est proche de celui des banques, mais c'est le fait d'accorder un prêt quand les banques l'ont refusé.

• **L'ADIE – Association pour le droit à l'initiative économique**
L'ADIE est une association loi 1901 d'utilité publique, qui a pour objet de permettre l'accès au crédit bancaire à ceux qui en sont normalement privés.
Elle octroie des prêts d'un maximum de 6000€; pour la création ou le développement d'une entreprise, le test d'un projet d'entreprise, la reprise d'une entreprise éventuellement, mais pas pour aider une entreprise en difficulté.
Elle demande une caution à hauteur de 50% du prêt accordé.
L'ADIE ne se contente pas de délivrer l'argent du prêt accordé, mais propose un accompagnement de la jeune entreprise pendant deux ans par des bénévoles qualifiés (outils de gestion, administration, développement…)
Tout public, mais en majorité demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, exclus du système bancaire classique et désireux de créer leur propre emploi,
www.adie.org

ADIE – Association pour le droit à l'initiative économique
Délégation PACA
31 rue Mazenod
13002 Marseille
Tél : 0800 800 566

Antenne Alpes-de-Haute-Provence
Avenue du 1er Mai
ZI Saint-Joseph
04100 Manosque

Antenne Hautes Alpes
Foyer des jeunes travailleurs
73 boulevard Georges Pompidou
05000 Gap

Antenne Vaucluse
Centre d'affaires Le Vinci
2 place Alexandre Farnese
84000 Avignon

Autres services :
Matériel et formations informatiques, aide administrative, comptable, juridique, contribution à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise.

• **Les Cigales - Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire**
Structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement d'entreprises locales et collectives (SA, SARL, Scop, association...).
Siège situé à l'APEAS
(Adresse page 3)

• **Institut de microfinance Créa-Sol (micro-crédit de la Caisse d'Epargne)**
Propose un financement aux personnes n'ayant pas accès aux services bancaires dans les conditions normales. Créa-Sol accorde (après acceptation du dossier) : des prêts à taux préférentiels permettant la création d'une entreprise, ou la réalisation d'un projet déterminé.
Accompagnement personnalisé, expertise et expérience de l'outil de formation des Caisses d'Epargne.

Créa-Sol Marseille
Siège
26 rue Montgrand
13006 Marseille
Tél : 04 91 57 72 15
www.crea-sol.fr

Antenne locale d'Avignon
5 rue Martin Luther King
84000 Avignon
Tél : 04 13 39 33 84

OSEO

Direction régionale OSEO PACA
141 avenue du Prado
BP 265
13269 Marseille cedex 08
Tél : 04 91 17 44 00
www.oseo.fr
L'entreprise publique OSEO exerce trois fonctions : aide à l'innovation, (accompagnement, subventions et avances à taux zéro), financement en partenariat et garantie des concours bancaires et des investisseurs en fonds propres (partage du risque de financement bancaire des créations d'entreprises et PME avec les banques ; prêt participatif d'amorçage ; fonds de garantie développement international…).

OSEO propose un prêt à la création d'entreprise (PCE) **www.pce.oseo.fr**

D'autres services tout au long de la chaîne de financement, des services en ligne et extranet dédiés complètent l'offre d'OSEO. (Bourse nationale des reprises/transmissions en France)

Pôle de l'épargne et de la Finance Solidaires en PACA

Le pôle est un regroupement d'acteurs de l'épargne et de la finance solidaire. Ils collectent de l'épargne et investissent directement dans des projets de développement local (en région paca et à l'international dans les Pays du Sud et de l'Est) privilégiant l'humain, l'utilité sociale et l'environnement au cœur du projet économique. Le pôle de l'épargne et des finances solidaires a pour vocation de sensibiliser, communiquer, informer sur l'épargne et la finance solidaires, faciliter l'accès des porteurs de projet aux possibilités de financement, renforcer la représentativité et la légitimité des acteurs auprès des institutions, développer l'économie solidaire.

Les acteurs du pôle :
- Antenne régionale des Cigales (Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire)
- Garrigue / www.garrigue.net
- La Nef / www.lanef.com
- SIDI / www.sidi.fr
- Les Clefe / http://racines-clefe.com/

Plus d'informations :

APEAS
28 boulevard National
13001 Marseille
Tél : 04 91 99 02 40
www.apeas.fr
Edition de guides pratiques : « Finances éthiques pour projets solidaires » ; « Le Guide de l'épargne et des finances solidaires en PACA »

Réseau Entreprendre

www.reseau-entreprendre.org

Pré-accompagnement du projet et validation de celui-ci par des chefs d'entreprises. Prêt d'honneur sans garantie de 15000€ à 50 000€ (jusqu'à 90 000€ pour les projets innovants) pour consolider les fonds propres et lever plus facilement des prêts bancaires. Accompagnement individuel et collectif.

Réseau Entreprendre PACA
Tél : 04 13 94 04 40
paca@reseau-entreprendre.org
www.paca-entreprendre.org

Réseau France Initiative

Fédère des associations locales indépendantes (238 « plateformes d'initiatives locales ») et en aidant la création d'entreprises, participe au développement économique local.
Actions : prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle exigée (jusqu'à 15000€) ; aide au montage du projet et accompagnement jusqu'à la réussite économique ; parrainage et tutorat par des bénévoles. Coordonnées complètes des plateformes en région sur : **www.france-initiative.fr**

Alpes Provence Initiative
(Digne, Manosque) www.api04.org

Initiative Grand Briançonnais Embrunais (Briançon)
Tél : 04 92 22 33 00

Pays Gapençais Initiative (Gap)
www.pgi05.org

Marseille Métropole Initiative
10 place de la Joliette
Atrium 10.2 Les Docks
13002 Marseille
Tél : 04 91 99 01 40 (sur rendez-vous)
Expertise du projet (déjà bien construit, pas de projet de type association), prêt d'honneur, accompagnement, tutorat
www.marseillemetropoleinitiative.fr

Pays d'Aix Initiatives
www.paysdaixinitatives.com

Pays d'Arles Initiative Locale
www.pail.fr

Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives
www.paci13.com

Ouest Provence Initiatives (Istres)
www.pfil-opi.com

Ouest Etang de Berre Initiatives (Martigues)
www.ouestetangdeberreinitiative.fr

Agglopole Provence Initiatives (Salon de Provence)
www.agglopoleprovence-initiative.com

Sud Lubéron Initiative (Pertuis)
Tél : 04 90 09 57 52

Luberon Albion Initiatives (Apt)
www.luberonalbion-initiative.fr

Comtat initatives (Carpentras)
www.comtat-initiative.fr

Grand Avignon Initiative – GRAIN
Tel : 04 90 14 91 91

Une Autre Provence Initiative (Bollene)
www.uapi.fr

Initiatives en Pays Cavare et des Sorgues (Cavaillon)
Tel : 04 90 78 19 61

A NOTER

Le FSE et le Conseil Régional PACA soutiennent les projets innovants d'utilité sociale par le dispositif « **Microprojets »** pour le développement (projets relevant de l'économie sociale et solidaire) (jusqu'à 23000€). La CRESS PACA anime ce dispositif sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

CRESS PACA
19 rue de Roux de Brignoles
13006 Marseille
Tél : 04 91 54 96 75
microprojets@cresspaca.org

→ CONCOURS, BOURSES ET PRIX

De nombreux concours et prix sont organisés à destination des créateurs d'entreprise ; y participer est un bon stimulateur et permet également d'améliorer les finances du (des) lauréats, même s'il faut rester prudent dans les différents prévisionnels, étant donné le risque de ne pas être sélectionné.

ACCEDE Provence Entrepreneurs Concours euro-méditerranéen Le Phare

ACCEDE Provence – Association de Conseil en Création d'Entreprise Pour le Développement de l'Emploi
est une association composée d'étudiants de l'école Euromed Management. Plusieurs missions :
- Réaliser des études de marché pour les demandeurs d'emploi et les étudiants souhaitant créer leur entreprise.
- Conseiller et suivre des créateurs d'entreprise (TPE / PME / PMI) : audit, suivi coaching
- « Café Créa' » et networking facilitant la rencontre de créateurs d'entreprise et de professionnels
- Sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat
- Organiser le concours euro-méditerranéen de création d'entreprise **Le Phare** : projets de création d'entreprise portés par des demandeurs d'emplois et des étudiants du bassin méditerranéen.

Pour participer, **il n'est pas nécessaire de créer ou d'avoir déjà créé son entreprise**, il s'agit seulement de **proposer un projet de création d'entreprise.**
27 500 € de dotations financières et des dotations matérielles pour trois prix dans deux catégories
(Edition étudiante / Edition professionnelle)
Prix du meilleur projet, du plus socialement responsable et du plus innovant.

ACCEDE
Euromed Management
Domaine de Luminy - BP 921
13288 Marseille cedex 9
Tél : 04 91 82 78 35
Dossiers de candidature sur :
www.accede-provence.com

Créa13

Créa13 – Prix départemental aux créateurs d'entreprises et d'emplois organisé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Ces Trophées récompensent les jeunes entreprises créées dans le département depuis plus de 2 ans et moins de 6 ans. Au cours du troisième trimestre, un jury, présidé par le Président du Conseil général, composé de professionnels et de partenaires économiques, se réunit pour étudier les dossiers de candidatures et proposer les futurs nominés. Environ 30 candidats nominés chaque année pour l'attribution de 13 prix représentant une dotation globale de 56500€.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône
DEAT – Opération Créa 13
52 avenue de St Just
13256 Marseille cedex 20
Tél : 04 13 31 13 13
crea13@cg13.fr
www.cg13.fr

Envie d'agir

www.enviedagir.jeunes.gouv.fr

Le programme Envie d'agir du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative est le premier programme national de soutien aux initiatives des jeunes. La spécificité du programme Envie d'agir est d'apporter un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation de leur projet.

- Envie d'agir - Défi jeunes :
Pour les jeunes de 18 à 30 ans.

La bourse est de 2 000€ minimum et de 6000€ maximum (en moyenne 3000 €). Des partenariats financiers et en nature doivent être trouvés pour compléter cette bourse.

Critères principaux :
Les projets doivent
présenter prioritairement :
- un défi pour soi,
- une utilité sociale (service rendu, effet positif pour la société dans son ensemble plutôt que la recherche de bénéfices uniquement personnels)
- un impact local (incidence du projet sur son environnement, sur son territoire urbain ou rural.)

En principe, les projets ne doivent pas avoir démarré (sauf exception) au moment de la validation de la candidature (les sociétés pas immatriculées). Ouverture aux projets accompagnés par des couveuses, des incubateurs ou des coopératives d'activités et d'emploi.

Sont exclus, les projets se déroulant dans le cadre d'un portage salarial, les professions libérales réglementées, les reprises d'activité, les extensions d'activité à partir de structures existantes, les franchises, les projets obligatoires dans le cadre d'études.
Un diagnostic est obligatoirement effectué par une structure conseil de la création d'activité économique ou artistique, culturelle.

Où s'adresser ? :
L'**Espace Initiatives Jeunes** du **CRIJ Provence-Alpes**
Le **réseau des Points d'Appui Envie d'Agir : www.enviedagir.jeunes.gouv.fr**

Attention :
Les dossiers sont présentés en jury après un accompagnement adapté. Il est donc nécessaire de se renseigner au plus tôt. Le jury décerne le prix et fixe son montant. (2 jurys/an, en juin et octobre)

CRIJPA
Espace Initiatives Jeunes
Relais Envie d'Agir
96 la Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 24 33 50
www.crijpa.com
initiatives@crijpa.com

Talents de la création d'entreprise

www.concours-talents.com

Organise par BGE, le concours Talents de la création d'entreprise se décline en 2 étapes, régionale puis nationale. Il récompense des chefs d'entreprise de tous âges, dans tous les domaines d'activité, à condition qu'ils soient accompagnés dans la réalisation de leur projet.

Double objectif :

Révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs, et valoriser l'accompagnement par les réseaux d'aide à la création d'entreprise, l'« assurance pérennité » de l'entreprise.

Les prix « Talents »

Prix régionaux : entre 1000 et 3000€
Prix nationaux : entre 4000 à 8000 €
Le Concours Talents comprend différentes catégories :
- Talents de l'innovation technique et technologique
- Talents de l'artisanat et du commerce
- Talents des dynamiques rurales
- Talents de l'économie sociale
- Talents des services
- Talents des services à la personne
- Talents de l'essaimage
- Talents développement (réservée aux anciens lauréats en activité depuis + de 3 ans)

La clôture des inscriptions est fixée au 30 avril de chaque année.

Autre catégorie de concours :

- **Talents des Cités** est un concours de soutien à la création et au développement d'entreprises et d'associations dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou en zone franche urbaine pour les moins de 40 ans. Deux catégories :
- Création (pour ceux qui ont déjà créé depuis moins de 3 ans), prix régional de 3 000€ et national de 7000€
- Emergence (pour les porteurs de projets), prix régional de 1 500€ et national de 7 000€.

Grand prix Talents des Cités : 5 000€

Télécharger et remplir le dossier à remettre avant le 31 mai : auprès d'un des correspondants dans la région de domiciliation de l'entreprise :

Union régionale BGE Grand Sud
Mme PIERINI
14 rue des Dominicaines
13001 Marseille
Tél : 07 61 60 92 69
www.talentsdescites.com

Trophées de la Création et reprise d'entreprise

Concours organisé par le Réseau local d'accueil 84. C'est un réseau de partenaires qui aide les créateurs et les repreneurs d'entreprises avant et après le lancement de leur projet. Les candidats seront obligatoirement accompagnés par un membre du RLA. ***Ce concours n'est pas reconduit en 2012 en raison d'une réorganisation du réseau. Prochaine édition prévue pour le 1er semestre 2013.***

Plus d'informations sur **www.rla84.fr**

A SAVOIR

De nombreuses fondations privées organisent leur concours, prix, ou trophée à l'intention des jeunes créateurs d'entreprise, **www.fondations.org**

Voir aussi le *Guide des fondations* édité par la CRESS – Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Provence Alpes Côte d'Azur et les fiches Actuel CIDJ et Actuel CRIJPA n° 5.62 Les aides aux projets.

Hébergement (couveuses, incubateurs, pépinières, coopératives…)

→ LES COUVEUSES

Le principe est le même partout : il s'agit de tester « en vrai » l'activité, en minimisant les risques et en étant accompagné pendant une période limitée dans le temps. Avant de vous engager, comparez !

Classement par ordre alphabétique de noms de structures

ADIJE – Association pour le droit à l'initiative des jeunes entrepreneurs

ADIJE
67 rue Paradis
13001 Marseille
Tél : 04 91 59 82 80
www.adije.fr
Mise à disposition du n° SIRET de la couveuse d'entreprises ADIJE, couverture assurantielle pour chaque entrepreneur, contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) signé entre l'ADIJE et l'entrepreneur.
Labellisée par l'Union des Couveuses
Public : Demandeurs d'emploi, indemnisés ou pas, bénéficiaires du RSA
Type de projet : toute sorte, sauf commerces avec bail commercial et activités réglementées notamment juridiques et du bâtiment.
Compétences géographiques : Bouches-du-Rhône (antennes à Aubagne, Martigues, Salon de Provence, Vitrolles)
Méthode d'accompagnement :
- informations collectives sur rendez-vous
- « pré-test » (2 mois) pour réaliser une étude de marché, établir une stratégie commerciale, organiser son temps, maîtriser les techniques de vente, choisir un statut juridique, communiquer auprès des cibles… puis si l'essai est concluant passage en « test »
- « Test » (8 à 24 mois) pour lancer une activité : prospecter, produire, facturer, évaluer et développer un projet, intégrer un réseau (partenaires, experts, créateurs d'entreprise).
- consolidation : suivi hors de la couveuse, pendant 2 ans, gratuitement.
- Parmi les activités hébergeables : mode-textile, artisanat d'art, multimédia…

CADO

Couveuses d'activités et d'entreprises culturelles CADO
AMI - Centre de développement pour les musiques actuelles
Contacts : Armelle Béraudy et Gregory Duvernay
Friche Belle de Mai
41 rue Jobin
13003 Marseille
Tél : 04 95 04 96 17
couveusecado@amicentre.biz
www.amicentre.biz
Labellisée par l'Union des Couveuses
Accompagnement en couveuse de porteurs de projets du secteur culturel et créatif pendant une durée de 3 à 12 mois renouvelable 1 fois.
Le « pack Cado » : appui individualisé, formations à la création d'entreprises, rencontres professionnelles, réunions collectives autour de l'échange d'expériences avec les autres porteurs de projet. Mise en réseau en local et à l'international.
Contrat d'accompagnement : Hébergement juridique sous CAPE en fonction de la nature de l'activité développée. Convention d'accompagnement libre pour les projets associatifs.

Couveuse Activie

Couveuse d'entreprises Activie
Micropolis - Bâtiment Aurora
Rue Belle Aureille
05000 Gap
Tél : 04 92 24 70 87
www.couveuse-activie.fr
Artisanat, nouvelles technologies, services à la personne, prestations de services.

Crea Vaucluse

Couveuse portée par le réseau des boutiques de gestion en Vaucluse.
La couveuse CREA, expérience à vocation départementale menée dans le cadre d'un programme européen porté par le Conseil Général de Vaucluse, est présente sur tout le département à travers ses relais locaux
www.rla84.fr

Le Diapason

Couveuse spécialisée dans les métiers de la création, artistiques, métiers d'art et de conception, projets culturels et d'économie sociale et solidaire. Egalement centre de ressources.

Couveuse d'entreprises
Ensemble Culturel Bonne Fontaine
04300 Forcalquier
Tél : 04 92 75 69 35
contact@diapason04.org
www.diapason04.org

L'Establon

L'association regroupe des artistes, des artisans et auteurs amateurs. Son activité principale est d'aider ses adhérents dans l'exercice de leur art pour les accompagner vers la création de leur propre entreprise.

L'Establon
L'Archevêché
Rue du Sénateur Bonniard
05200 Embrun
Tél : 09 81 13 98 53
Antennes à Gap et Laragne

Interface

Accueille des projets en lien avec les filières : Bâtiment, Service à la personne, Innovation et développement durable et Action internationale.
Sauf baux commerciaux et activités nécessitant des financements très importants, ou relevant d'une règlementation particulière.
18 mois maximum (entrée et sorties permanentes).
www.couveuseinterface.com

Couveuse Interface Aix-en-Provence
Tél : 04 91 90 88 66 / 06 62 69 40 46
couveuse-interface.aix@orange.fr

Couveuse Interface Arles
Tél : 04 91 90 88 66 / 06 62 69 40 46

Couveuse Interface Aubagne
(Filière Services à la personne)
Tél : 04 91 90 88 66 / 06 62 69 40 46

Couveuse Interface Marseille
5 rue Gilbert Dru
13001 Marseille
Tél : 04 91 01 64 71 / 04 91 90 88 66
couveuse-interface@orange.fr
Permanences dans les 11ème, 12ème et 15ème arr.

Inter-Made

Inter-Made
18 rue du Transvaal
13004 Marseille
Tél : 04 91 50 66 16
www.inter-made.org
Contact zone Aix/Vitrolles :
Sylvie BOUGAULT
Tél : 06 60 38 13 61
Accompagne prioritairement des jeunes de moins de 35 ans qui souhaitent créer leur activité dans le cadre d'une **économie sociale et solidaire.**
Labellisée par l'Union des Couveuses et "Entreprise solidaire" par la Préfecture
Plusieurs dispositifs dont :
- **Le « starter » :** 3 mois de formation (1 jour/semaine) et d'accompagnement pour réaliser une étude de faisabilité, construire un budget prévisionnel, définir une stratégie commerciale, trouver le statut juridique...
Pour un porteur de projet qui veut finaliser un projet déjà avancé ou une association qui existe déjà mais qui veut se professionnaliser et créer de l'emploi.
- Pour tester et développer : **la couveuse**, accompagnement de 9 à 18 mois avec des formations collectives, un accompagnement individuel, un hébergement physique de l'activité et une mutualisation des moyens et des compétences avec d'autres porteurs de projets.
L'activité doit être prête à démarrer au moment d'entrer dans la couveuse, il s'agit de la tester en « grandeur réelle ». **Le projet est obligatoirement placé dans le champ de l'économie sociale et solidaire**, et son dirigeant doit être demandeur d'emploi, RSA, travailleur à temps partiel de moins de 35 ans. Il peut y avoir quelques places pour des personnes plus âgées.

PCE - Provence Création Emplois

PCE Marseille
24 avenue du Prado
Entrée 1 – 2ème étage – Bât B
13006 Marseille
Tél : 09 50 46 52 26
www.pce-asso.com

PCE Pays d'Aix
Tech'Indus - Bât D
645 rue Mayor de Montricher
13854 Aix-en-Provence cedex 03
Tél : 09 50 46 52 26
www.pce-asso.com

Propose une aide à la création d'entreprise sous deux formes :
- la **couveuse**
- l'**accompagnement post création** et à la **reprise d'entreprise**
Tout projet, mais surtout liés à la vente.

→ LES INCUBATEURS

Un incubateur est une structure publique ou privée, d'accueil et d'accompagnement s'adressant aux porteurs de projets de création d'entreprise.

Incubateur multimédia Belle de Mai
37 rue Guibal
13003 Marseille
Tél : 04 95 04 67 30
incubateur@belledemai.org
www.belledemai.org
Projets innovants, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, multimédia éducatif.

Incubateur inter-universitaire Impulse
Maison du développement industriel
Technopôle de Château-Gombert
Rue Frédéric Joliot-Curie
13452 Marseille cedex 20
Tél : 04 91 10 01 45
contact@incubateur-impulse.com
www.incubateur-impulse.com
Incubateur public : accueille les projets d'entreprises **innovantes** liées à la recherche publique, portées par des chercheurs, des étudiants ou des entrepreneurs de la région

→ LES PEPINIERES

Les pépinières : accueillent des structures déjà créées, auxquelles elles fournissent locaux et/ou aide, conseils et services en commun avec partage des frais. Liste complète des pépinières en PACA sur **www.reperes.pro**

Communauté d'agglomération Pays d'Aubagne

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
932 avenue de la Fleuride
Z.I des Paluds - BP 1415
13785 Aubagne cedex
Tél : 04 42 62 80 00
www.agglo-paysdaubagne.com
Gère deux pépinières :

Pépinière La Ferme de Napollon
Parc d'activités de Napollon
280 avenue des Templiers
13400 Aubagne

Pépinière Le Pôle Performance
ZI des Paluds
510 avenue de Jouques
13685 Aubagne cedex

Espace liberté

L'association **Entrepreneurs et Associés** gère la pépinière Espace Libertés.
33 boulevard de la Liberté
13001 Marseille
Tél : 04 91 28 38 00
www.entrepreneursetassocies.fr
Pépinière généraliste.
Tous publics, activités économiques et de solidarité, ESS.
Accepte des projets non aboutis.

Maison de l'entreprise des Hauts Pays du Buëch

Rue Léon Cornand
05400 Veynes
Tél : 04 92 58 30 80
me.buech@wanadoo.fr
http://entreprise.buech.pagesperso-orange.fr/
Pépinière d'entreprises de la communauté de communes des Deux Buëch, hôtel d'entreprise pour les NTIC.

Marseille Innovation

Marseille Innovation
Hôtel technologique
Technopôle de Château-Gombert
45 rue Frédéric Joliot-Curie
13382 Marseille cedex 13
Tél : 04 91 11 88 00
www.marseille-innov.org
Dispose de 3 pépinières et hôtels d'entreprises technologiques et innovantes.
- Pépinière de Château-Gombert
Hôtel Technologique (adresse ci-dessus)
Sciences de l'ingénieur
- Pépinière Belle de Mai
37 rue Guibal
13003 Marseille
Tél : 04 91 05 50 50
Audiovisuel, multimédia
- Pépinière Technoptic
Hôtel Technoptic
2 rue Marc Donadille
13013 Marseille
Tél : 04 91 05 50 80
Optique/Photonique

RILE

RILE
68 rue du Refuge
84200 Carpentras
Tél : 04 90 67 14 73
www.rile-carpentras.com
Accompagnement individuel sur rendez-vous et suivi jusqu'à 2 ans par des bénévoles. Formations à la carte

→ LES COOPERATIVES

Coodyssée

Coodyssée
Avenue d'Embrun
05230 Chorges
Tél : 04 92 48 53 05
www.coodyssee.fr

Energies alternatives

Principe de la **coopérative d'activités et d'emplois (CAE)** : développer son activité dans le cadre juridique du salariat, tester en grandeur réelle sa faisabilité, tout en apprenant à maîtriser la gestion. 3 mois renouvelables (convention de partenariat), ce qui permet de tester son activité sans risque, puis un contrat de travail en CDI est signé dés les premières factures encaissées ; enfin trois sorties sont possibles : le statut d'entrepreneur-salarié (associé à Energies Alternatives), la création en indépendant sous le statut de son choix, ou la création en coopérative.
3 filiales :
Synergies Services à la personne,
Energies Bât (métiers du bâtiment)
et Artenreel (Art et Culture)

Energies Alternatives
Coopératives d'activités et d'emploi
52 la Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 33 65 77
www.energies-alternatives.com

Site d'Avignon
42 avenue des Sources
84000 Avignon
Tél : 04 90 82 21 86

Filiale Energies Bât
Le Vénitien
27 boulevard Charles Moretti
13014 Marseille
Tél : 04 91 02 21 07

Filiale Synergie Services à la personne
Immeuble Le Vinci
2 place Alexandre Farnese
84000 Avignon
Tél : 04 86 68 81 17

Filiale Artenréel
52 la Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 33 65 77

Site Valabre Terre d'Energies
(métiers verts en agriculture)
CFPPA Valabre
Activité suspendue (reprise en septembre 2012)

URSCOP

Délégation régionale des SCOP et SCIC PACA Corse
8 rue des Fabres
13001 Marseille
Tél : 04 91 90 19 35
www.les-scop-paca.coop

Les SCOP sont des sociétés commerciales dont la réussite repose notamment sur l'implication et la motivation des salariés, associés dans l'entreprise : tout en gardant l'intégralité des avantages de leur statut, ils deviennent des « entrepreneurs associés » directement concernés par la marche de leur entreprise (partage effectif des bénéfices réalisés).
Tous secteurs d'activités (industrie, services, bâtiment).
Rôle de la délégation régionale : conseil et soutien financier, aide à la reprise d'entreprise par les salariés à la barre du tribunal après liquidation.

→ HOTEL D'ACTIVITES

Potentielles

Hôtel d'activités au service de l'entreprenariat féminin : domiciliation, coworking, salles de réunion, espace ateliers, showroom, évènement et rencontres de créatrices.

Potentielles
128-130 boulevard de la Libération
13004 Marseille
Tél : 04 91 37 78 17
www.potentielles.fr

Créer son réseau

Action'elles

Action'elles
Délégation PACA
Athélia IV - Bât B
515 avenue de la Tramontane
13705 La Ciotat
Tél : 04 88 68 41 05
http://actionelles.com
Cette association a pour but de promouvoir la réussite d'entreprises créées par des femmes : animation d'un réseau de solidarité, mise en commun de moyens, propositions et actions au niveau politique, collaboration avec divers partenaires.

Entrepreneurielles

Entrepreneurielles
37 rue Saint-Sébastien
13006 Marseille
contact@entrepreneurielles.com
www.entrepreneurielles.com
Association de femmes chefs d'entreprise, avec une commission spécialement dédiée à la création d'entreprise (réseau, partage d'expérience, formation…).

Espace Cadres Marseille

ECM - Espace Cadres Marseille
19 rue Venture
13001 Marseille
Tél : 04 91 90 56 58
www.espacecadres.org
Accompagnement à la création d'entreprise, par des cadres ou des chefs d'entreprise expérimentés ou à la retraite.

Potentielles

Hôtel d'activités au service de l'entreprenariat féminin : domiciliation, coworking, salles de réunion, espace ateliers, showroom, évènement et rencontres de créatrices.

Potentielles
128-130 boulevard de la Libération
13004 Marseille
Tél : 04 91 37 78 17
www.potentielles.fr

Et aussi…

Accompagnement par des chefs d'entreprise **volontaires et bénévoles**, souvent retraités, qui proposent de faire partager leur expérience en matière de création et de management d'entreprise.

AGIRabcd
Association générale des intervenants retraités
www.agirabcd.org

AGIRabcd Marseille
Tél : 04 92 31 50 92 /06 87 46 02 39

AGIRabcd Digne les Bains
Tél : 04 92 31 50 92/06 87 46 02 39

ECTI
Délégation régionale PACA
Immeuble Hemiris
115 rue Nicolas Ledoux
13854 Aix-en-Provence cedex 3
Tél : 09 82 35 44 05
www.ecti.org
Délégués départementaux
Professionnels seniors bénévoles

EGEE PACA
6 impasse Saint-Michel
04860 Pierrevert
Tél : 04 92 72 50 22
www.egee.asso.fr/paca
Association de chefs d'entreprise bénévoles retraités

Démarches administratives

→ Est-il nécessaire de se faire aider pour les démarches administratives ?

OUI !
Par le ou les organismes de conseil et d'accompagnement à la création d'entreprise qui vous suivent depuis le début de votre projet.
Démarches simplifiées pour le statut d'auto-entrepreneur : attention à la possibilité de s'inscrire directement sur internet, alors qu'un accompagnement en amont est indispensable à la réussite du projet.
Par ailleurs, certains CFE proposent des services en ligne, là encore, la prudence est de rigueur : si vous êtes isolé, faites-vous aider par l'un des organismes de conseil et accompagnement (voir début de ce document), avant toute inscription/ immatriculation.
Pour une société, on peut aussi s'adresser à des professionnels (expert-comptable, cabinet spécialisé, avocat…), dont le coût se justifie par l'enjeu, la moindre erreur pouvant entraîner des délais par exemple dans le déblocage des capitaux.

www.guichet-entreprises.fr
Site officiel des formalités de création d'entreprise
Permet l'immatriculation en ligne des entreprises individuelles et des sociétés commerciales auprès des centres de formalités des entreprises (CFE), ainsi que le dépôt des demandes d'autorisations permettant d'exercer certaines activités réglementées. Donne également accès aux informations spécifiques à certaines professions ou activités. Concerne tous les statuts juridiques des entrepreneurs.
Informations sur le statut EIRL (entrepreneur individuel à responsabilité limitée).

AUTO-ENTREPRENEUR

Le statut d'auto-entrepreneur s'adresse en particulier à ceux qui souhaitent pouvoir débuter ou arrêter facilement leur activité indépendante, qu'ils soient étudiants, salariés, fonctionnaires, professions libérales, demandeurs d'emploi ou retraités, et qui ne veulent pas nécessairement créer une société.
Les charges sociales, voire fiscales sous certaines conditions, sont payées mensuellement ou trimestriellement en fonction d'un pourcentage calculé sur la base du chiffre d'affaire (pas de chiffre d'affaires = pas de charges sociale ou fiscale).
La forme juridique de l'activité est obligatoirement l'Entreprise Individuelle (EI ou EIRL).
Le régime fiscal est celui de la micro-entreprise.
Chiffre d'affaires maximum :
- 81 500 euros HT pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place ou une activité de fourniture de logement ;
- 32 600 euros HT pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC).
Des changements doivent intervenir en cours d'année, consulter les sites suivant :
www.lautoentrepreneur.fr
www.apce.com

Politique des collectivités territoriales

→ CONSEIL REGIONAL PACA

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de l'Economie régionale, de l'innovation et de l'enseignement supérieur.
Service Initiatives économiques et développement des entreprises
27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 02
Tél : 04 91 57 50 57
Tél : 04 91 57 50 63
www.regionpaca.fr
Le Conseil Régional PACA a lancé le dispositif **CREER (Contrat régional pour l'emploi et une économie responsable)**. Il s'agit du prolongement du Programme régional pour l'emploi (PRE). CREER se décline en 3 axes : la création d'emplois au cœur du service public régional, l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises et d'activités responsables, le soutien à l'accès et au maintien à un emploi de qualité. *Voir aussi rubrique Aides financières*

→ CONSEIL GENERAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - BP 216
04000 Digne les Bains
Tél : 04 92 30 04 00
Tél : 04 92 35 52 64 (Mission développement économique)
www.cg04.fr
• **Le pacte pour l'emploi** a pour finalité de doper l'attractivité économique du territoire (dont renforcement des dispositifs d'aide à l'accompagnement, la création et la reprise d'entreprises).

• **Aides aux entreprises** : Secteurs visés : industrie, commerce et artisanat, tourisme, agriculture et Economie sociale et solidaire
• **Soutien aux Plates-formes d'Initiatives Locales** (octroi de prêts et apport d'aide technique dans les démarches de création d'activité).
• **Réalisation du guide** « Comment créer mon entreprise dans les Alpes de Haute-Provence » avec le réseau CréActeurs 04.

→ CONSEIL GENERAL DES HAUTES ALPES

Conseil général des Hautes-Alpes
Hôtel du département
Place Saint-Arnoux - BP 159
05008 Gap cedex
Tél : 04 92 40 38 00
www.cg05.fr
Partenariat avec la Chambre de commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes et la Chambre de métiers des Hautes-Alpes et en association avec Hautes-Alpes Développement, Agence de Développement Economique, le Conseil Général des Hautes-Alpes soutient l'installation et le développement d'entreprises sur son territoire. Liste des locaux et terrains disponibles à destination des entreprises sur **www.immopro05.fr**
Le Département soutient également les actions conduites par la CAPEB 05, les plateformes d'initiatives locales de Gap et Briançon et diverses structures œuvrant en matière de développement économique.

→ CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE

Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Hôtel du Département
52 avenue Saint Just
13256 Marseille cedex 20
Tél : 04 13 31 13 13
www.cg13.fr
Soutien aux structures qui, par leur action, accompagnent celles et ceux qui entreprennent.
Partenariat avec la CCIMP pour la création et le suivi des porteurs de projets.
Animation économique (mise en place d'un contexte permettant aux entreprises de croître dans les meilleures conditions avec l'agence de développement économique.
Financement du comité d'expansion économique **Provence Promotion.**
Aides à l'innovation, au conseil, en fonds propres, pour l'accès au crédit, à l'immobilier d'entreprise, à l'implantation et au développement d'entreprises, à la modernisation, aux SCOP.
Encourager les créateurs d'entreprises avec le dispositif **13 Initiatives Jeunes**.
Et surtout avec le **Prix Créa 13,** prix départemental aux créateurs d'entreprises et d'emplois. *(Voir rubrique Aides financières)*

→ CONSEIL GENERAL DU VAUCLUSE

Conseil Général de Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
84909 Avignon cedex 9
Tél : 04 90 16 15 00
www.cg84.fr

• **Vaucluse Développement**, l'agence de développement économique du Vaucluse (favoriser les implantations d'entreprises et les investissements sur le département de Vaucluse).

• **Réseau Local d'Accueil** (RLA) : regroupe tous les acteurs et toutes les actions en faveur des entreprises et des créateurs. Le Réseau Local d'Accueil aide à la création de Très Petites Entreprises (TPE) durables et à la reprise d'entreprise.
Il aide les porteurs de projet avant et après la création de leur entreprise et facilite les démarches en proposant un service de proximité pour accompagner et suivre pendant 2 ans les entreprises créées.
L'animation du RLA est assurée par le Conseil général de Vaucluse.
• Guide des Aides aux entreprises en Vaucluse :
www.aides-entreprises.vaucluse.fr

→ MARSEILLE PROVENCE METROPOLE - MPM

Direction du Pôle économique et attractivité du territoire
Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél : 04 95 09 50 00
www.marseille-provence.com
La communauté urbaine agit pour ses 18 communes dont Marseille et conduit une politique de service aux entreprises.

Accueil personnalisé proposé aux entrepreneurs qui arrivent sur la communauté urbaine avec proposition de mobilisation des partenaires, de sites d'implantation et accompagnement dans les procédures.

Dispositif ZFU (Zones Franches Urbaines) : exonérations de charges sociales, fiscales, de taxe sur foncier bâti… Pour tout savoir sur le dispositif, le périmètre, l'organisation :
Tél : 04 95 09 50 10/15
www.zfu-marseilleprovence.fr

→ PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
932 avenue de la Fleuride
Z.I des Paluds - BP 1415
13785 Aubagne cedex
Tél : 04 42 62 80 00
www.agglo-paysdaubagne.com

Création et développement de sites d'activités (acquisition, aménagement, amélioration) ; accueil, implantation et accompagnement des entreprises ; animation du tissu économique ; gestion de deux pépinières d'entreprises ; prévention /défaillance des entreprises.

→ VILLE DE MARSEILLE

La Ville de Marseille s'est donnée pour priorité de poursuivre et amplifier le soutien a la création des TPE et l'encouragement à l'initiative économique individuelle.
Le **Plan Marseille Emploi 2009-2014** confirme cet appui à la création d'entreprise par :
• Création de la plateforme Marseille Métropole Initiative (ex-CPEM) sur les objectifs suivants : assistance au montage de projets d'entreprises, soutien financier par l'octroi de prêts d'honneur, intermédiation bancaire...
Tél : 04 91 95 04 75

• gestion d'un fonds spécifique de financement à la reprise d'entreprises sur les territoires prioritaires de la Politique de la Ville dans le cadre du projet FEDER porté par Marseille Provence Métropole.

• Accompagnement post-création par des actions de tutorat et de suivi interne de l'entreprise en phase de développement.
Le Plan mobilise la Maison de l'Emploi pour la création d'une base de données (analyser le parcours des créateurs d'entreprises et améliorer la continuité et l'efficacité de celui-ci.
Il prévoit aussi d'animer le réseau marseillais de l'aide à la création d'entreprise autour d'une charte d'engagement, l'extension du dispositif « Info création d'entreprises » pour couvrir l'ensemble des territoires, la professionnalisation des associations d'aide à la création d'entreprise et le développement d'un service de conseil post-création.
www.marseille.fr

→ AUTRES MUNICIPALITES

Contactez votre commune ou consultez son site internet pour connaître les dispositifs locaux d'aide à la création et à la reprise d'entreprise.

Informations complémentaires

CRESS PACA
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
19 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille
Tél : 04 91 54 96 75
www.cresspaca.org

- Annuaire de toutes les structures œuvrant pour la création d'activités, consultation en ligne.
- Observatoire du secteur Economie Sociale en PACA (offres de service : études thématiques, diffusion de savoir-faire, qualification de l'information, publications, conférences, sites web)
- Appui aux entreprises et aux activités de l'ESS : promotion au sein des territoires d'un collectif d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, centre régional de ressources et d'animation (C2RA), coordination et animation du réseau régional des DLA (Dispositifs locaux d'accompagnement), microprojets, publications (disponibles sur leur site internet). PRIDES PSP (Pôle Services à la personne) et PRIDES Carac'Terres (tourisme solidaire)
- Organisation du Mois de l'ESS en novembre

Portail de l'économie en Pays d'Aix
www.energies-de-la-victoire.com
Annuaire des structures aidant à la création et à la reprise d'entreprise. Informations sur les entreprises de la Communauté du Pays d'Aix.
Thèmes traités : s'implanter, créer, se former, travailler, les institutions, les entreprises et les groupements d'entreprise…

MEMENTO

• Pour tout savoir sur la création d'entreprise :

www.apce.com
L'APCE met tout en ligne pour aider le futur créateur, de l'émergence du projet aux formulaires de budget prévisionnel. Site incontournable à consulter régulièrement !

http://lentreprise.lexpress.fr/
Portail (conseils, services) sur l'entreprise, dont la création d'activité.

• Pour les aides financières :

www.aides-entreprises.fr
Site de l'Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique. Il donne accès à un répertoire des aides financières publiques par régions. Informations détaillées sur les aides mobilisables au plan régional, départemental ou local ainsi que les coordonnées précises des services gestionnaires de ces aides.

• Pour les statuts :

Rappel : le choix doit intervenir à la fin du montage de l'activité, il résulte des recherches, et éventuellement des tests faits tout au long de l'élaboration du projet.

www.annexx.com/domistatuts.htm
Sur le site de cette société, panorama de statuts juridiques.

www.le-rsi.fr
Site du régime social des professions indépendantes : choix du statut fiscal et juridique du dirigeant et de l'entreprise et de la protection sociale appropriée, en comparant les avantages et inconvénients de chacun. Nombreux tableaux de synthèse très pratiques.

Ordre des Experts-comptables
Tour Méditerranée
65 avenue Jules Cantini
13298 Marseille cedex 20
Tél : 04 91 16 04 20
www.experts-comptables-pacac.fr
Information et conseils (création, développement, reprise et transmission d'entreprise)

• Pour protéger son idée :

INPI – Institut national de la propriété intellectuelle
32 cours Pierre Puget
13006 Marseille
Tél : 0820 213 213
www.inpi.fr
Accueil sur rendez-vous.
Brevets, marques, dessins, modèles… possibilité de consulter des bases de données pour savoir s'ils sont déjà utilisés.

Permanences :
à Aix-en-Provence (CEEI) sur rdv :
Tél : 0820 213 213
à Arles (CCI) sur rdv :
Tél : 04 90 99 08 69/08 14
à Avignon (CCI) sur rdv :
Tél : 04 90 14 10 48

CARNET WEB

www.aides-entreprises.fr
Site de l'Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique présentant les aides par région, types de projet et profil du créateur.

www.generation-entreprendre.com
Salon grand public destiné à aider les futurs chefs d'entreprise à structurer leur démarche de création et à concrétiser son projet. Cette manifestation vise à améliorer la lisibilité des acteurs, des règles et des dispositifs liés à la création et à la reprise d'entreprise.
En mars au Parc Chanot à Marseille

www.caravanedesentrepreneurs.com
Salon itinérant, qui a lieu chaque année de juin à septembre, consacré à la reprise et transmission d'entreprises. Liste des villes étapes sur le site.

http://jentreprendsdansle13.com/
Portail de la création et de la reprise d'entreprises dans les Bouches-du-Rhône mis en place par le collectif Act'Créa. Ce portail donne aux porteurs de projets une liste de structures ciblées selon leurs besoins (implantation géographique, secteur d'activité, avancement du projet...).

www.bnoa.net
Bourse nationale d'opportunités artisanales. Site réalisé par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat : reprise ou transmission d'entreprises artisanales en France (recherche par activités, régions ou départements).

www.souslelogo.com
Agence de communication pour les logos, noms de société… ; nombreux conseils. Souslelogo est le premier site consacré aux signatures de marque et aux claims (slogans) publicitaires. Parmi les services proposés : une base de données accessible en ligne pour vérifier la disponibilité d'une signature en France ou à l'étranger ou connaître les signatures d'une marque ou d'un secteur d'activité.

www.innotex.fr
Incubateur de l'ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles) : appel à projets pour création d'entreprise dans le domaine du textile (dotation et prix).

www.creatests.com
Ce site propose des études de marchés en ligne (payant).

www.legifrance.gouv.fr
Textes parus au Journal Officiel, conventions collectives…

www.avise.org
L'agence s'adresse aux porteurs de projets, aux promoteurs d'initiatives au carrefour du social et de l'économique, ainsi qu'à leurs réseaux : ingénierie et services pour entreprendre autrement. Son action bénéficie également aux services de l'Etat, aux collectivités locales, aux organismes publics ainsi qu'aux milieux économiques.

www.demainjecree.com
1er réseau social des jeunes entrepreneurs destiné aux porteurs de projets et d'initiatives âgés de 14 à 30 ans, créé par la Région Nord Pas de Calais.

www.aperoentrepreneurs.com
Réunions informelles et gratuites entre chefs et créateurs d'entreprise et porteurs de projets pour échanger et s'entraider (tous les 1er jeudis du mois)

Si des erreurs ou omissions apparaissaient dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction, nous vous prions de nous en excuser.